

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Convenance - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Convenance - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (21271)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 33%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Convenance - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (21271)	Jury par défaut	Autres candidats	4	27	24	24	3
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	33	29	13	7
		Bacheliers technologiques toutes séries	4	25	24	24	4

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Convenance - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (21271)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	16	15	15	2	66,7 %
			Masculin	11	9	9	1	33,3 %
			Total	27	24	24	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	13	12	5	1	14,3 %
			Masculin	20	17	8	6	85,7 %
			Total	33	29	13	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	14	14	14	2	50 %
			Masculin	11	10	10	2	50 %
			Total	25	24	24	4	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Convenance - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (21271)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	16	15	15	3	100 %
				AB	6	6	6	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	26	24	24	3	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0
		Total	1	0	0	0			
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	9	8	3	2	28,6 %
				AB	17	15	5	2	28,6 %
				B	6	6	5	3	42,9 %
				TB	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	33	29	13	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	6	6	0	0 %
				AB	13	12	12	3	75 %
				B	6	6	6	1	25 %
				Total	25	24	24	4	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Convenance - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (21271)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	22	20	20	3	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	3	3	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	27	24	24	3	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	28	26	11	6	85,7 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	4	3	2	1	14,3 %
			Total	33	29	13	7	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	24	23	23	4	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Total	25	24	24	4	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Convenance - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (21271)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	Bulletins des classes de 1ère et terminale, relevé de notes de l'épreuve anticipée	Très important
	Notes en enseignement scientifique	Bulletins des classes de 1ère et terminale, relevé de notes des candidats bacheliers	Très important
	Notes en sciences économiques	Bulletins des classes de 1ère et terminale, relevé de notes des candidats bacheliers	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciation du professeur principal sur la fiche avenir	Très important
Savoir-être	Implication	Appréciation du chef d'établissement sur la Fiche Avenir	Très important
	Assiduité	État de présence indiqué sur les bulletins de 1ère et Terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Adéquation projet professionnel et objectifs de formation	Très important
	Connaissance de la formation	Connaissance de la signification du sigle de la formation	Essentiel
	Motivation	Projet professionnel défini	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement et motivation dans la vie de l'établissement ou d'associations	Engagement citoyen et intérêt pour l'ouverture au monde Participation à une association, club, délégué de classe, éco-délégué	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Certains candidats ne sont pas classés à l'issue de l'examen des dossiers Parcoursup en raison de critères à la fois **quantitatifs** (notes insuffisantes dans les matières clés, mauvais classement dans le groupe de performance, faible assiduité) et **qualitatifs** (projet de formation peu motivé ou incohérent, appréciations négatives, manque de prérequis).

Ces critères permettent de garantir une sélection cohérente avec les attendus de la formation et d'assurer l'équité entre les candidats.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux s'appuie sur une procédure rigoureuse, équitable et transparente, visant à évaluer la capacité des candidats à réussir dans la formation visée. Chaque dossier est analysé selon des critères définis en amont par l'équipe pédagogique, en cohérence avec les attendus nationaux et spécifiques de la formation.

1. Prise en compte des éléments du dossier Parcoursup :

L'analyse s'appuie principalement sur les pièces suivantes :

- Les **bulletins scolaires de première et de terminale**, notamment les résultats dans les disciplines en lien direct avec la formation.
- Les **fiches Avenir**, comprenant les appréciations des enseignants, l'avis du chef d'établissement et le positionnement du candidat dans le groupe.
- Le **projet de formation motivé**, évalué selon la pertinence, la cohérence du parcours et l'adéquation avec la formation visée.
- Le **niveau de maîtrise des attendus** nationaux ou locaux de la formation, évalué à travers les spécialités choisies, les résultats et les engagements personnels ou extrascolaires.

2. Pondération des critères :

Un système de pondération est appliqué aux différentes composantes du dossier, permettant d'objectiver la sélection. Par exemple :

- Résultats scolaires dans les matières principales : 50 %
- Appréciations des enseignants et fiche Avenir : 20 %
- Motivation et projet de formation : 20 %
- Engagements et éléments complémentaires : 10 %

Ces pondérations peuvent varier selon la nature de la formation (sélective ou non sélective).

3. Classement des candidats :

Les dossiers sont ensuite classés sur la base d'une **note globale composite**, permettant d'établir une liste ordonnée. Des seuils peuvent être appliqués pour écarter certains dossiers jugés insuffisamment préparés.

Dans les formations très demandées, un nombre important de dossiers n'est pas classé, faute de place, même si les profils peuvent être de qualité.

4. Prise en compte de la diversité des profils :

Des dispositifs spécifiques (ex. : bourses, candidats en situation de handicap, parcours particuliers) peuvent être intégrés dans l'analyse, conformément au cadre réglementaire et aux principes d'égalité des chances

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour optimiser leurs chances d'admission en BTS agricole Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (ME), les candidats doivent soigner leur dossier scolaire, en particulier dans les matières clés, et faire preuve de sérieux et d'assiduité. Le projet de formation motivé est essentiel : il doit être personnalisé, bien argumenté et montrer une bonne connaissance de la formation.

Les expériences extrascolaires (stages, jobs, engagements) sont également valorisées, car elles démontrent des compétences utiles en BTS. Il est important que les vœux soient cohérents, réalistes et stratégiquement répartis, en incluant des formations moins sélectives ou en apprentissage. Enfin, une bonne préparation repose aussi sur une recherche active d'information sur la formation visée.

Signature :

Valérie MORDELLET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée agricole Convenance